

Direction des Ressources Humaines

Quartier Sainte Anne, A7, échangeur d'Avignon nord, Vedène
F - 84967 Le Pontet cedex
Tél. : 04.90.32.90.05 - Fax : 04.90.32.06.82

Monsieur Floréal Pinos
340 Rue Cité d'Endrausse
34400 LUNEL

A l'attention de Floréal Pinos

Vedène, le 19 février 2010

Objet : votre courrier du 17 février 2010
N/Réf. : DRH/JC/CC n°10.11

Monsieur le Délégué Syndical Central,

Je fais suite à votre courrier du 17 février 2010 relatif à l'intéressement des salariés ASF.

Comme vous le précisez, les salariés ont reçus, par courrier à domicile, une information individuelle concernant le montant de leur intéressement et de ses modalités de paiement et/ou d'épargne.
Pour les demandes d'épargne, un retour est préconisé avant le 26 février 2010.

Je vous confirme que, la référence à cette date n'est absolument pas un délai fixant l'expiration des souhaits d'épargne mais tout simplement une échéance rendue nécessaire à un traitement consciencieux des demandes d'épargne.

Par ailleurs, je puis vous assurer que les éventuels retours après date seront parfaitement pris en compte par nos services.

Veillez agréer, Monsieur le Délégué Syndical Central, l'expression de mes salutations distinguées.



Josiane COSTANTINO
Directrice des Ressources Humaines

Autoroutes du Sud de la France

9, place de l'Europe - 92851 Rueil-Malmaison cedex
Tél. : + 33 (0)1 72 71 90 00 - www.asf.fr

Société anonyme au capital de 29 343 640,56 euros
RCS Nanterre 572 139 996 - APE 5221Z - Id. TVA FR 53 572 139 996